

6/02/2018 : *Communiqué de presse par David Noël (conseiller municipal PCF d'Hénin-Beaumont), Marie-Pierre Vieu (députée européenne PCF-Front de Gauche), Hervé Poly (secrétaire fédéral PCF du Pas-de-Calais),*

Levée d'immunité de Steeve Briois : les violences et calomnies du FN doivent cesser !

Le Parlement européen a voté aujourd'hui la levée d'immunité du député, maire d'Hénin-Beaumont Steeve Briois à une écrasante majorité pour les propos injurieux et les calomnies véhiculés à l'encontre de David Noël (conseiller municipal PCF) et d'autres élus de l'opposition. Nous nous félicitons de ce vote et espérons que la justice sera rendue le plus rapidement possible.

Rappelons les faits : le 1er décembre 2015, Steeve Briois, a fait installer une crèche de Noël dans les locaux de la mairie d'Hénin-Beaumont. David Noël dépose dès le lendemain un référé-suspension et un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Lille. Dans un premier temps le TA de Lille rejette le référé, avant de donner raison à David Noël dans sa décision du 1er décembre 2016 et annule l'installation de la crèche de Noël, décision confirmée par l'arrêt de la Cour Administrative d'appel de Douai du 16 novembre 2017.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là : dans une publication Facebook en date du 23 décembre 2015, Steeve Briois, accuse l'opposition de "haine" pour la ville. Sa publication, véritable appel au lynchage, a été suivie de plus de 200 commentaires injurieux à l'encontre de notre camarade et des autres conseillers de l'opposition républicaine. Deux ans après les faits, les commentaires sont toujours visibles sur la page Facebook de Steeve Briois.

Nous voulons souligner ici qu'au sein de la République Française, la laïcité n'est pas une « option facultative » mais un devoir, en particulier des élus et représentants des institutions. Les installations de crèches de Noël dans les mairies ou les conseils régionaux par les Briois-Wauquiez-Ménard, constituent une provocation délibérée et participent d'une stratégie de tension permanente indigne d'élus de la République. Nous nous félicitons à ce titre de l'arrêt de la Cour Administrative de Douai de novembre dernier.

En outre, les violences et injures dont font l'objet nos camarades, les associations et les représentants de l'opposition républicaine dans les mairies tenues par le FN, se font de plus en plus virulentes et sont instituées en système. **Nous dénonçons ce mode de fonctionnement basé sur l'intimidation et le harcèlement, visant à faire taire toute opposition.** Loin de nous laisser abattre, nous continuerons à lutter partout pour faire cesser ces méthodes et pour que la démocratie soit respectée !